Les parkings de gare

Afin d’encourager l’utilisation des transports en commun durant le pic de pollution, les parkings des gares de Montigny-lès-Cormeilles et de Sannois sont gratuits à compter du jeudi 28 mai 2026, jusqu’à la fin de l’épisode de pollution.



À deux pas des gares de Sannois et de Montigny-Beauchamp, les parkings de gare permettent aux usagers des transports en commun de garer facilement leur véhicule lorsqu'ils utilisent la gare ou la gare routière.

Ces deux parkings publics sont accessibles à tous, mais réglementés : vous pouvez vous y garer gratuitement les 30 premières minutes, au-delà elles sont payantes et limitées dans le temps.

La communauté d'agglomération a délégué la gestion des parkings de gare à Sannois et Montigny-lès-Cormeilles à FacilityPark.

Infos pratiques

Pour faciliter les déplacements en transports en commun, la communauté d'agglomération met en place la gratuité pendant toute la durée d'un épisode de pollution à l'ozone signalé en Île-de-France.

Liens utiles
Le parking de la gare à Sannois
Le parking de la gare à Montigny-lès-Cormeilles